

L'amiante : sensibilisation au risque amiante

Ref. **TB 15**
Durée : 1.0 jour(s) / 7.0 heures
Formacode : 22265

Se prémunir des risques lors de travaux en présence d'amiante

Avertissement :

Ce stage de sensibilisation s'adresse aux personnes n'intervenant pas directement sur les matériaux amiantés.



Pré-requis :

Aucun prérequis n'est nécessaire



Personnes concernées :

Tout public désirant connaître les risques de l'amiante pour la santé, les obligations réglementaires concernant la gestion du risque « amiante » et les moyens de prévention de ces risques

Tous les professionnels du bâtiment : Chargés de suivi de chantier
Entreprises du Bâtiment, CSPS, Responsables Sécurité, Architectes

Cette formation n'est pas destinée aux personnes dont les activités relèvent de l'article R. 4412-139 du Code de Travail. (interventions susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante)



Objectifs :

Identifier les risques et la réglementation en vigueur
Formuler les moyens de protection à mettre en oeuvre en présence d'amiante
Identifier les procédures de travail sur des matériaux contenant de l'amiante



Programme :

Qu'est-ce que l'amiante ?
Propriétés et utilisations de l'amiante.
Quels sont les risques ?
La réglementation française.
Comment s'informer sur la présence d'amiante ?
Lire le diagnostic amiante d'un bâtiment.
Les procédures de travail sur des matériaux contenant de l'amiante.
Etude de cas pratiques.



Démarche pédagogique :

Participants : maximum 12

La formation est animée par un formateur :

- disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification de Bureau Veritas
- justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné



Evaluation et validation :

- positionnement avec un QCM
- sommative avec un QCM



Le + :

Délivrance d'une attestation aux stagiaires précisant les connaissances acquises durant cette formation à la prévention des risques liée à l'amiante.
Ne vaut pas Attestation ne de compétence au sens de l'article R. 4412-139 du Code de Travail.